



Conditions Générales et Financières

Année scolaire de Piri Ballet

21 Août 2023 - 16 Juin 2024

Notre objectif est d'aider les enfants à développer un amour et une appréciation pour leur corps à travers un environnement positif, en utilisant le ballet classique comme méthode.

TABLE DES MATIÈRES	Numéro de page
Trimestres et vacances	1
Frais de cours	2
Politique d'annulation	3
Spectacle de ballet	4
Droit à l'image	5
Règles	6 & 7
Responsabilités	8

Trimestres et Vacances

Les frais de cours tiennent compte des vacances scolaires, ils ne sont donc pas déductibles ni comptés comme cours de rattrapage. Nous suivons majoritairement le calendrier des vacances scolaires vaudoises. Beaucoup de nos élèves fréquentent les écoles internationales et les écoles du canton de Genève, c'est pourquoi certaines de nos vacances ne sont pas exactement les mêmes que les vacances scolaires cantonales vaudoises.

Trimestre d'automne 2023

Lundi 21 Août	Premier jour de cours
Lundi 18 Septembre	Lundi du jeûne
Dimanche 15 Octobre - Dimanche 29 Octobre	Vacances d'automne
Dimanche 17 Décembre	Dernier jour de cours

Trimestre de printemps 2023

Lundi 8 Janvier	Premier jour de cours
Lundi 12 Février - Dimanche 18 Février	Relâches
Dimanche 19 Mars - Jeudi 11 Avril	Dernier jour de cours

Trimestre d'été 2024

Vendredi 12 Avril	Premier jour de cours
Mercredi 8 mai - Dimanche 12 mai	Pont de l'Ascension
Lundi 20 Mai	Lundi de Pentecôte
Samedi 1 Juin - Dimanche 9 Juin	Répétitions du spectacle de ballet et récitals <i>Pas de cours réguliers cette semaine</i>
Dimanche 16 Juin	Fin des cours

Frais de Cours

FRAIS D'INSCRIPTION annuel CHF 30.-

FRAIS DE COURS (payés mensuellement)

Niveaux Opal & Pearl (env. 2.5-4.5 ans): *45 mins/cours* mensuel CHF 89.-

Toutes les autres classes & Modern : 60 mins/cours mensuel CHF 119.-

Pointe 1 & 2: 30 mins/cours mensuel CHF 60.-

Si vous souhaitez payer annuellement (10 fois par mois en une fois), vous bénéficiez d'une remise de 10 %.

AUTRES FRAIS

Frais de participation au salon de fin d'année : CHF 49.-

Passage dans une autre classe : CHF 0.- (avant le 15.9.2023)
CHF 20.- (après le 15.9.2023)

Frais d'annulation (voir page 4): CHF 0.- (avant le 15.9.2023)
CHF 39.- (après le 15.9.2023)

RABAIS FAMILLE & 2ème CLASSE

Réduction Famille : 10% (pour le 2ème enfant)

Remise sur les cours supplémentaires : 10 % (pour la 2e classe*)

RETARD DE PAIEMENT

Des frais de CHF 20.- s'appliquent pour les retards de paiement de 30 jours.

Un supplément de CHF 20.- sera facturé par tranche de 30 jours de retard de paiement.

Annulation

Lors de votre inscription, nous vous réservons cette place pour toute l'année scolaire, sauf si vous nous en informez autrement.

Si vous souhaitez interrompre ou annuler votre inscription, faites-le nous savoir par e-mail à contact@piribalet.ch.

DATES D'ANNULATION

Annulez à tout moment avec un préavis minimum de 60 jours. Les paiements sont dus jusqu'à la fin du mois après les 60 jours.

Exemple : si vous annulez mi-octobre vous payez jusqu'à fin décembre. Si vous annulez le 1er octobre, vous payez jusqu'à fin novembre.

FRAIS D'ANNULATION CHF 39.-

Il y a des frais d'annulation de CHF 39.- si vous décidez d'interrompre l'année scolaire. Les annulations avant le 15 septembre 2023 n'entraînent aucun frais. Les annulations ne sont acceptées que si elles sont notifiées par écrit par e-mail : contact@piribalet.ch dans les délais indiqués ci-dessus.

BLESSURE ET MALADIE

En cas de maladie, pas besoin de nous prévenir. Nous ne remboursons pas, mais nous pourrions peut-être organiser des cours de rattrapage ensemble. En cas de blessure, vous devez nous prévenir immédiatement si votre enfant ne peut pas participer aux cours 3+. Parfois, votre compagnie d'assurance peut vous rembourser les cours manqués en raison d'une blessure ou d'une maladie prolongée. Vérifiez cela auprès de votre assurance.

COURS ANNULÉS

En cas de maladie (professeur) et/ou autres urgences imprévisibles de notre côté, nous nous réservons le droit d'annuler les cours pour lesquels vous recevrez des cours de rattrapage en compensation si possible.

Spectacle de ballet

Nous sommes enthousiastes à l'idée d'offrir à nos élèves et à notre public une expérience dont ils se souviendront et qu'ils chériront ! Toutes les répétitions et spectacles se dérouleront sur la scène du Théâtre de Marens, à Nyon, en costumes complets, coiffure de ballet et maquillage de scène.

Les dates et heures exactes seront annoncées en Janvier 2024 mais veuillez bloquer toutes les dates ci-dessous dans votre calendrier. Votre enfant ne devra probablement répéter et jouer qu'à une seule de ces dates (une répétition et une performance). Pas de cours à l'école de ballet pendant la semaine de répétition.

SPECTACLE DE PRINTEMPS

La participation n'est pas obligatoire mais vivement encouragée. Chaque élève sera automatiquement dans le spectacle à moins que vous ne nous le fassiez savoir avant le 15 Janvier 2024.

DATES DES RÉPÉTITIONS OBLIGATOIRES : Du 1 au 9 Juin 2024

DATES DE REPRÉSENTATION : 8 & 9 Juin 2024

PRIX D'ENTRÉE : CHF 10-35.- par billet Disponible auprès de Ticketcorner

FRAIS DE PARTICIPATION AU SPECTACLE : CHF 49.- Ces frais seront ajoutés à votre facture du 3ème trimestre.

Les frais de participation au spectacle couvrent une partie du coût des costumes, des accessoires et de l'enregistrement vidéo professionnel (avec accès illimité). Ces frais couvrent également une partie des frais d'usure, de réparation, de lavage, de vaporisation, d'ajustement de la taille, etc. Nous conservons le costume que votre enfant portera lors du spectacle. Il y aura beaucoup de temps entre les spectacles pour que vous puissiez prendre des photos de et avec votre enfant dans le costume.

THEATRE DE MARENS

ROUTE DE STAND 5, 1260 NYON

PARKING AT THE HOSPITAL

Droit à l'image

Pendant nos cours et nos spectacles, beaucoup de photos et de vidéos sont prises pour que vous ayez des souvenirs et pour que nous les utilisions aussi. Suivez-nous sur Instagram @piriballet pour voir certaines de nos photos.

Sauf indication contraire du représentant légal de l'enfant, le Ballet Piri se réserve le droit d'utiliser des images photographiées ou filmées en cours ou pendant les cours ou les spectacles à des fins de collecte de fonds, de publicité ou autres pour aider à atteindre les objectifs du Ballet Piri. Cela peut inclure (mais n'est pas limité à), le droit de les utiliser dans leur publicité imprimée et en ligne, les médias sociaux, les communiqués de presse et les demandes de financement.



Photo par : Jeanette Merstrand

Spectacle de fin d'année du Piri Ballet Juin 2018

Nos règles

Nos règles sont là pour créer des cours de meilleure qualité pour vos enfants. Nous voulons éliminer toutes les distractions inutiles et maintenir un environnement unifié et respectueux.

RESPECT

Créer un environnement respectueux dans toute notre école est important pour nous.

Les étudiants doivent être respectueux envers les enseignants et les autres étudiants et bien sûr nos professeurs sont respectueux envers nos étudiants.

Nous demandons aux parents de toujours parler à nos enseignants avec respect et patience car ils font de leur mieux. Nos enseignants sont toujours heureux de recevoir des commentaires positifs. Les commentaires sont toujours les bienvenus au Piri Ballet, car nous nous efforçons continuellement d'améliorer notre école et vos commentaires nous aident grandement à le faire.

UNIFORME

Des uniformes sont établis pour chaque niveau et obligatoires à porter chaque semaine. Vous pouvez acheter cet uniforme chez nous sur notre boutique en ligne ou dans tout autre magasin de danse tant qu'il répond à nos exigences. Nous n'acceptons pas des designs ou des couleurs similaires. Veuillez consulter nos directives uniformes au bas de notre page web : www.piriballet.ch

PAS DE BIJOUX

Seules les petites boucles d'oreilles sont autorisées. Assurez-vous d'enlever tous les brassards, colliers, etc. avant le cours. Encore une fois, cela aide à éliminer la distraction et c'est plus sûr.

BOUTEILLE D'EAU

Assurez-vous que votre enfant ait une bouteille d'eau pour boire pendant les cours. Seule l'eau est autorisée dans la salle de classe. Aucune autre boisson ou nourriture n'est autorisée dans le studio.

CHEVEUX

Les enfants aux cheveux soigneusement attachés en chignon de danse se prennent eux-mêmes et la classe plus au sérieux.

Les cheveux qui ne sont pas bien coiffés sont l'une des plus grandes distractions en classe pour l'élève.

Leurs cheveux doivent être soigneusement attachés dans un chignon de ballet. Utilisez des pinces à cheveux pour que tous les cheveux soient attachés. Si les cheveux sont trop courts pour une queue de cheval, veuillez utiliser un serre-tête.



Veuillez consulter ces tutoriels sur les cheveux si vous ne savez pas comment le faire :

CHEVEUX COURTS ET MOYENS

<http://www.youtube.com/watch?v=882m4QKu0sg>

CHEVEUX LONGS

Le tutoriel sur les cheveux pour les cheveux longs commence à 0:45 secondes.

<http://www.youtube.com/watch?v=1LC2alzpvLg>

EN ARRIVANT TARDIF

Si vous arrivez en retard, veuillez attendre que la musique s'arrête avant d'entrer. Il est très distrayant pour la classe d'avoir quelqu'un qui entre au milieu d'un exercice.

RESTEZ CHEZ VOUS EN CAS DE MALADIE

Veuillez ne pas amener vos enfants en classe s'ils ont quelque chose de contagieux ou s'ils ne se sentent pas bien. Vous pouvez utiliser des cours de rattrapage pour les cours manqués pour cause de maladie.

RESTER SI L'ENFANT A BESOIN D'AIDE POUR ALLER AUX TOILETTES

Assurez-vous que l'enfant est allé aux toilettes avant le cours. Si votre enfant ne peut pas encore aller seul aux toilettes, restez ou demandez à un autre parent d'aider votre enfant.

Responsabilités

1. En acceptant ces Termes et Conditions, les représentants légaux des étudiants déclarent et garantissent par la présente qu'ils sont suffisamment aptes physiquement pour participer à la formation offerte par Piri Ballet, et qu'ils n'ont aucune condition médicale qui empêcherait leur participation.
2. Il est conseillé aux étudiants de ne pas entreprendre d'activité physique intense sans consulter au préalable un médecin s'ils ont des inquiétudes concernant leur condition physique et leur bien-être. Nos professeurs ne sont pas médicalement qualifiés, donc si vous avez des doutes sur la condition physique, le bien-être et la capacité de votre enfant à faire de l'exercice, nous vous recommandons fortement de consulter d'abord un médecin.
3. Il est de la seule responsabilité du représentant légal des étudiants d'informer Piri Ballet avant d'assister à toute session de toute circonstance affectant leur santé.
4. Piri Ballet ne couvre pas les risques de maladie et d'accident. Chaque étudiant doit être assuré personnellement.
5. Piri Ballet n'est pas responsable de tous les dommages, accidents, blessures, blessures causés ou subis pendant les cours ou pendant les spectacles.
6. Piri Ballet décline toute responsabilité en cas de vol dans la loge et à l'intérieur du studio. Il est conseillé de ne laisser aucun objet de valeur.
7. Piri Ballet recherche toujours la sécurité de ses élèves et c'est pourquoi, nous vous demandons de toujours faire accompagner votre enfant par un adulte au début et à la fin du cours. Assurez-vous d'arriver peu de temps avant la fin du cours.